

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02125

Numéro SIREN : 824 164 743

Nom ou dénomination : IBSE INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2021 sous le numéro de dépôt B2021/015720

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*03

Désignation de l'entreprise : <u>IBSE INGENIERIE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>2, rue de la Viscose 38130 ECHIROLLES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>82416474300018</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>31/12/2020</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	74 856
		Fonds commercial (1)	AH	AI	67 451
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	2 511
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	245 112
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG	700	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	20 934	
TOTAL (II)		BJ	BK	452 656	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	717 161
		En cours de production de services	BP	BQ	123 096
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	-123 096
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	802 039
		Autres créances (3)	BZ	CA	139 904
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	327 152	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	12 192	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 998 447	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	2 451 103	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
				255 863	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

CERTIFIÉ
CONFORME

Désignation de l'entreprise		IBSE INGENIERIE		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 320 710)			DA	320 710		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	32 071		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)			DG	164 492		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	11 050		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
TOTAL (I)			DL	528 323			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligatoires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	513 538		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)			DV	12 189		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	85 418		
	Dettes fiscales et sociales			DY	616 197		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régulier	Autres dettes			EA	44 206		
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	1 271 548			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL (V)			EE				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 799 871			
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	842 486		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	12 824		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>IBSE INGENIERIE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	1 930 373	FH	FI	1 930 373
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 930 373	FK	FL	1 930 373
	Production stockée *			FM	-182 490	
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	113 142	
	Autres Produits (1) (11)			FQ	27 233	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 888 259
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	613 588	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	16 537	
	Salaires et traitements *			FY	788 820	
	Charges sociales (10)			FZ	316 162	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	10 380
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	123 096
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	1 260	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 869 843	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	18 416	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 263	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	1 263	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	5 929	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	5 929	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-4 666	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	13 750	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>IBSE INGENIERIE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 1 876	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 824	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 2 699	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-2 699	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 889 522	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 878 471	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	11 050	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 6 542
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles Produits exceptionnels	
	ACHAT CB-ML AU 20/04 AMENDE		45	
	ACHAT CB AU 31/08 AMENDE		35	
	ACHAT CB ML AU 30/09		35	
	CPT A CPT PENAL URSSAF CPT A CPT PENAL URSSAF		1 761	
	Cession (Mise au Rebut - HS) 2181000000-13-AGENCEMENT CLOIS		824	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		IBSE INGENIERIE						Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains						KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]			KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]			KM	KN	KO	
		Installations gales, agencés*, aménagés des constructions		[Dont Composants M2]			KP	KQ	KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]			KS	KT	KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				207 801		KV	KW	KX
		Matériel de transport *						KY	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				133 670		LB	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *						LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours						LH	LI	LJ	
	Avances et acomptes						LK	LL	LM	
	TOTAL III				341 471		LN	LO	LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G	8M	8T	
	Autres participations						8U	8V	8W	
	Autres titres immobilisés						IP	IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières				20 134		IT	IU	IV	
	TOTAL IV				20 134		LQ	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				518 966		ØG	ØH	ØJ		
CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
			par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice	
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobi- lisations incorporelles		TOTAL II		IO	LV	LW	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG	MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML			
	Autres immobi- lisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM	MN	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	MQ	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB			
Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF				
TOTAL III		IY		NG	NH	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW			
	Autres participations		IØ		ØX	ØY	ØZ			
	Autres titres immobilisés		II		2B	2C	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	2G			
	TOTAL IV		I3		NJ	NK	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	ØL	ØM				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : IBSE INGENIERIE						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice N clos le 31/12/2020						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise **IBSE INGENIERIE** Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	89 910	PF		PG	12 543	PH	77 367
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers	QD	164 567	QE	8 351	QF	3 900	QG	169 018
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	124 609	QM	2 853	QN	51 368	QO	76 094
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	289 176	QV	11 204	QW	55 268	QX	245 112
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		ØN	379 086	ØP	11 204	ØQ	67 810	ØR	322 479

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		IBSE INGENIERIE						Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	II		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	99 851	6P	123 096	6R	99 851	6S	123 096
	Sur comptes clients	6T	212 407	6U		6V	6 750	6W	205 657
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	312 258	TY	123 096	TZ	106 601	UA	328 753	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	312 258	UB	123 096	UC	106 601	UD	328 753	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	123 096	UF	106 601			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : IBSE INGENIERIE				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	700	UR		US	700			
	Autres immobilisations financières		UT	20 934	UV		UW	20 934			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	255 863		255 863					
	Autres créances clients		UX	546 176		546 176					
	Créances représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	500		500					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	15 987		15 987				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	2 293		2 293				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	107 022		107 022					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	14 103		14 103					
	Charges constatées d'avance		VS	12 192		12 192					
	TOTAUX				VT	975 769	VU	954 135	VV	21 634	
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	200						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	513 538		263 538		250 000			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	85 418		85 418						
Personnel et comptes rattachés		8C	80 605		80 605						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	81 245		81 245						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	151 260		151 260					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	303 088		124 026		179 062			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	12 189		12 189						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	44 206		44 206						
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX				VY	1 271 548	VZ	842 486		429 062		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

Désignation de l'entreprise : IBSE INGENIERIE		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	<input type="checkbox"/>	Néant	<input type="checkbox"/>	* Exercice N, clos le : 31/12/2020	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	11 050
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE	935	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)				WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levés d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)				RB	1 876	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)				XX		
	Amendes et pénalités	WJ	1 876	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*				XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							I7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI				L7	K7	
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %							I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN		
							WN		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							TOTAL I	WR	13 861
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV
		- imposées au taux de 0 %							WH
		- imposées au taux de 19 %							WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW
		- imputées sur les déficits antérieurs							XB
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									
Majoration d'amortissement*									
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	XF	
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 septies)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	XG		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD			
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL						
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	13 861	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL	13 861
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0	XO	44/69

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE COMPTABLE

SAFIGEC



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

- Baisse d'activité conséquente
- Mise en place de deux PGE
- Application de l'activité partielle
- Baisse considérable de l'effectif
- Mise en place de la procédure CCSF et échelonnement de la dette sociale et fiscale

À la date d'établissement de ses comptes, l'entité a constaté une baisse du chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.



Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	89 910		12 543	77 367
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Inst. générales agencem. amén.		164 567	8 351	3 900	169 018
Autres immob. corporelles					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		124 609	2 853	51 368	76 094
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	289 176	11 204	55 268	245 112
	TOTAL GENERAL	379 086	11 204	67 810	322 479

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Constr. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)	700		700
		Autres immobilisations financières	20 934		20 934
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	255 863	255 863	
		Autres créances clients	546 176	546 176	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	500	500	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	15 987	15 987	
		coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	2 293	2 293	
		Divers			
		Groupe et associés (2)	107 022	107 022	
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	14 103	14 103	
	Charges constatées d'avance	12 192	12 192		
	TOTAUX	975 769	954 135	21 634	
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	200		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		12 192
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	12 192

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 293
Disponibilités	
	TOTAL
	2 293

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	513 538	263 538	250 000	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	85 418	85 418		
Personnel & comptes rattachés	80 605	80 605		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	81 245	81 245		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	151 260	151 260		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	303 088	124 026	179 062	
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	12 189	12 189		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	44 206	44 206		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 271 548	842 486	429 062	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	714
Emprunts et dettes financières divers	1 141
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 343
Dettes fiscales et sociales	353 064
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	368 262

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**001777 - IBSE INGENIERIE**
Du 01/01/2020 au 31/12/2020

LES EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
Personnel salarié :	24,00	34,00
Ingénieurs et cadres	18,00	20,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	6,00	14,00
Ouvriers		



IBSE INGENIERIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 320 710 Euros
Siège social : 2, Rue de la Viscose Le Rayon vert,
38130 ECHIROLLES
RCS GRENOBLE 824 164 743

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 11 050,34 Euros de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice soit 11 050,34 Euros est affecté au poste « autres réserves » qui passe ainsi de la somme de 164 491,78 Euros à celle de 175 542,12 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée Générale prend acte que la société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale du 30 juin 2021

Le Président



IBSE INGENIERIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 320 710 Euros
Siège social : 2 rue de la Viscose, Le Rayon Vert,
38130 ECHIROLLES
RCS GRENOBLE 824 164 743

<p align="center">RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021</p>
--

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Avant de vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, nous vous rappelons tout d'abord un certain nombre de chiffres reflétant l'évolution de notre activité.

EXERCICE	31.12.2019 (12 mois)	31.12.2020 (12 mois)
Total des produits d'exploitation	3 030 182	1 888 259
Total des charges d'exploitation	2 979 884	1 869 843
Résultat d'exploitation	50 299	18 416
Résultat financier	-9 833	- 4 666
Résultat courant avant impôt	40 465	13 750
Résultat exceptionnel	-156	- 2 699
Impôt sur les sociétés	0	0
Résultat net	40 309	11 050

a) - Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Au cours de cet exercice, le niveau d'activité de la société a fortement baissé sous l'influence de plusieurs facteurs.

Tout d'abord l'impact de la crise sanitaire (COVID-19) a ralenti notre activité par l'effet des deux confinements et de l'arrêt des chantiers en cours ce qui a entraîné un important retard de facturation.

Par ailleurs plusieurs salariés ont quitté l'entreprise durant cette même période ce qui a nécessité une réorganisation interne. L'effectif moyen à ce jour est de 18 salariés

Face à cette période de crise la société a eu recours au télétravail, au chômage technique ainsi qu'au travail partiel et à souscrit auprès de ses banques deux PGE

L'ensemble de ces facteurs combinés concourent au recul significatif de nos produits d'exploitation qui passent de 3 030 182 Euros à 1 888 259 Euros

Le résultat d'exploitation reste cependant positif à 18 416 Euros, après une dotation aux amortissements sur immobilisations de 10 380 Euros, mais constitue une nette régression par rapport à celui de l'exercice passé.

Le résultat financier s'élève à - 4 666 Euros, et le résultat courant avant impôt s'établit à 13 750 Euros.

Le résultat de l'exercice en recul se solde par un bénéfice de 11 050,34 Euros, contre 40 309 Euros pour l'exercice précédent

b) - Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

La fin de l'état d'urgence sanitaire le 1^{er} juin 2021 a été précédé d'un lent retour à la normale en termes d'exploitation et d'organisation de travail. A ce jour beaucoup de dossier de Permis de Construire sont toujours en attente d'instruction dans les administrations compétentes.

La période nous incite à la prudence malgré la reprise de l'activité ce qui implique que nous ne procéderons pas au remplacement du personnel partant.

Nous avons instruit et obtenu un dossier APLD afin de pallier les éventuels manques dans le carnet de commande.

c) - Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les perspectives pour l'exercice 2021 au sein de notre société repose sur un prévisionnel de chiffre d'affaires prudent et que nous prévoyons du même ordre que celui de l'exercice écoulé.

Les risques et les incertitudes à prendre en compte portent donc sur :

- Une relance ralentie par des freins administratifs
- Une pénurie des matières premières qui font augmenter les coûts de construction et rendent infructueux les appels d'offres en cours.

II - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT :

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé et n'a pas vocation à en réaliser.

III. RESULTATS - AFFECTATION

a) - Examen des comptes et résultats.

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

b) - Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 40 309,35 Euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice soit 11 050,34 Euros au poste « autres réserves » qui passe ainsi de la somme de 164 491,78 Euros à celle de 175 542,12 Euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices sociaux.

IV - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal et visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts à hauteur de 935 Euros.

III - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément à la réglementation nous vous rappelons que notre société détient à ce jour aucune filiale ni participations et qu'elle ne contrôle aucune société au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce.

De la même manière aucune opération de ce type n'a été réalisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

IV. CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, d'approuver au titre de l'exercice écoulé les nouvelles conventions réglementées éventuelles et le contenu du rapport les visant conformément à ce même article.

VIII. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions des dispositions de la loi du 10 août 2018 et de l'avis de la CNCC nous ne produirons pas la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu,
- Les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

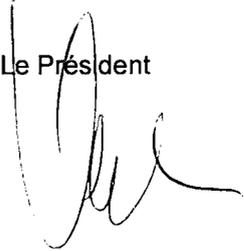
VII. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE :

Nous vous informons qu'aucun mandat de dirigeant ou de commissaires aux comptes n'arrivent à expiration au cours de la présente assemblée.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à ECHIROLLES
Le 19 juin 2021

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, positioned below the text 'Le Président'.

**Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat**

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : **IBSE INGENIERIE**

Forme juridique : **S.A.S.**

Numéro unique d'identification - (Siren) : **GRENOBLE 824 164 743**

Représentée par :

Nom : **LOCATELLI** Prénom : **Marco**

agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31.12.2020

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature





IBSE INGENIERIE

Société par actions simplifiée au capital de 320 710 euros
RCS GRENOBLE 824 164 743

2 rue de la Viscose
Le Rayon Vert
38130 Echirrolles

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020



Tél. : 04 76 09 50 54
Fax : 04 76 40 79 93
www.bdo.fr

20 rue Fernand-Pelloutier
38130 Echirolles

IBSE INGENIERIE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société IBSE INGENIERIE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IBSE INGENIERIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues pour la reconnaissance du chiffre d'affaires et procédé à des tests pour vérifier le correct rattachement des produits et des charges à la période concernée.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Echirolles, le 23 juin 2021

Signé électroniquement le 23/06/2021 par
Yorick Gauthier



BDO Rhône-Alpes
Représentée par Yorick GAUTHIER
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS

SAFIGEC



BILAN ACTIF001777 - IBSE INGENIERIE
Du 01/01/2020 au 31/12/2020**ACTIF**

	Valeurs au 31/12/20		Valeurs au	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/19
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	74 856,10	74 856,10		
Fonds commercial (1)	67 451,08		67 451,08	67 451,08
Autres immobilisations incorporelles	2 511,06	2 511,06		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	286 204,10	245 112,22	41 091,88	52 294,84
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	700,00		700,00	900,00
Autres immobilisations financières	20 933,75		20 933,75	19 233,75
TOTAL (I)	452 656,09	322 479,38	130 176,71	139 879,67
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	717 160,51	123 095,77	594 064,74	799 799,73
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	802 038,59	205 657,20	596 381,39	643 126,81
Autres créances (3)	139 904,29		139 904,29	202 155,01
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	327 151,85		327 151,85	153 055,36
Charges constatées d'avance (3)	12 192,13		12 192,13	43 174,69
TOTAL (II)	1 998 447,37	328 752,97	1 669 694,40	1 841 311,60
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 451 103,46	651 232,35	1 799 871,11	1 981 191,27

(1) Dont droit au ball

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

255 863,00



BILAN PASSIF001777 - IBSE INGENIERIE
Du 01/01/2020 au 31/12/2020**PASSIF**

	Valeurs au 31/12/20	Valeurs au 31/12/19
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 320 710,00)	320 710,00	320 710,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	32 071,00	32 071,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	164 491,78	124 182,43
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	11 050,34	40 309,35
SITUATION NETTE	528 323,12	517 272,78
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	528 323,12	517 272,78
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	513 537,57	12 042,48
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	12 188,63	298 951,96
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	72 075,43	291 690,53
Fournisseurs, factures non parvenues	13 342,89	12 217,76
Dettes fiscales et sociales	616 197,03	587 279,74
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	44 206,44	261 736,02
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 271 547,99	1 463 918,49
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 799 871,11	1 981 191,27
(1) Dont à plus d'un an	429 062,00	
(1) Dont à moins d'un an	842 485,99	1 463 918,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	12 823,87	4 057,40
(3) Dont emprunts participatifs		



COMPTES DE RÉSULTAT

001777 - IBSE INGENIERIE
Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20	Du 01/01/19	Variation	
	Au 31/12/20	Au 31/12/19	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	1 930 373	2 880 838	-950 465	-32,99
Montant net du chiffre d'affaires	1 930 373	2 880 838	-950 465	-32,99
Production stockée	-182 490	137 389	-319 878	-232,83
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		1 000	-1 000	-100,00
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	113 142	9 783	103 359	
Autres produits	27 233	1 173	26 060	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 888 259	3 030 182	-1 141 924	-37,68
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements		9	-9	-100,00
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	613 588	796 692	-183 104	-22,98
Impôts, taxes et versements assimilés	16 537	40 871	-24 334	-59,54
Salaires et traitements	788 820	1 376 640	-587 820	-42,70
Charges sociales	316 162	559 927	-243 765	-43,54
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 380	12 693	-2 313	-18,22
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	123 096	187 741	-64 646	-34,43
Dotations aux provisions				
Autres charges	1 260	5 310	-4 050	-76,27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 869 843	2 979 884	-1 110 041	-37,25
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	18 416	50 299	-31 883	-63,39
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTES DE RÉSULTAT

001777 - IBSE INGENIERIE
Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20	Du 01/01/19	Variation	
	Au 31/12/20	Au 31/12/19	en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 263	553	710	128,39
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 263	553	710	128,39
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 929	10 386	-4 457	-42,92
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	5 929	10 386	-4 457	-42,92
RÉSULTAT FINANCIER	-4 666	-9 833	5 167	-52,55
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	13 750	40 465	-26 716	-66,02
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		1 100	-1 100	-100,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 100	-1 100	-100,00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 876	156	1 720	
Sur opérations en capital	824	1 100	-276	-25,11
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 699	1 256	1 443	114,92
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 699	-156	-2 543	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	1 889 522	3 031 835	-1 142 314	-37,68
TOTAL DES CHARGES	1 878 471	2 991 526	-1 113 055	-37,21
Bénéfice ou Perte	11 050	40 309	-29 259	-72,59

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



ANNEXE COMPTABLE

SAFIGEC



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) a des impacts significatifs sur son activité.

- Baisse d'activité conséquente de 33%
- Mise en place de deux PGE d'un montant total de 500 000 euros
- Baisse de l'effectif et application de l'activité partielle faisant apparaître une baisse de la masse salariale de 831 585 euros
- Mise en place de la procédure CCSF et échelonnement de la dette sociale et fiscale d'un montant de 298 426 euros

À la date d'établissement de ses comptes, l'entité a constaté une baisse du chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19 particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Fonds commercial :**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).



Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans ans
- Matériel de transport	5 ans ans
- Matériel de bureau	4 à 5 ans ans
- Mobilier	3 à 5 ans ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les produits et en cours d production ont été évalués en fonction du pourcentage d'avancement des chantiers sur la base d'un suivi interne de gestion par affaire.

EN-COURS DE PRODUCTION

Les produits et en cours d production ont été évalués en fonction du pourcentage d'avancement des chantiers sur la base d'un suivi interne de gestion par affaire.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

FONDS COMMERCIAL

Le fonds de commerce est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et plus largement des parts de marché. Le fonds commercial comptabilise les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du règlement ANC N°2015-06 modifiant le plan comptable général, applicable pour les exercices ouvert à compter du 01/01/2016 le fonds commercial est présumé avoir une durée de vie illimitée. Aucune information ou fait significatif connu à ce jour n'est susceptible de réfuter cette présomption, ni remettre en cause la valeur à l'actif.

L'entreprise n'a pas opté pour la mesure de simplification d'amortissement sur 10ans.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds commercial			67 451	67 451
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL			67 451	67 451
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	67 451			

CADRE A	IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	157 361		
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencts & aménagts divers		207 801		
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique		133 670		1
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL	341 471		1
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		20 134		1 700
	TOTAL		20 134		1 700
		TOTAL GENERAL	518 966		1 701

CADRE B	IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			12 543	144 818
CORPORELLES	Terrains					
	Sur sol propre					
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers		3 900		203 901	
	Autres immos corporelles					
	Mat. bureau, inform., mobilier		51 368		82 303	
	Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL			55 268	286 204
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			200	21 634	
	TOTAL			200	21 634	
		TOTAL GENERAL		68 010	452 656	



CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	89 910		12 543	77 367
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Inst. générales agencem. amén.		164 567	8 351	3 900	169 018
Autres immob. corporelles					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		124 609	2 853	51 368	76 094
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	289 176	11 204	55 268	245 112
	TOTAL GENERAL	379 086	11 204	67 810	322 479

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				



TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation					
		- incorporelles			
		- corporelles			
	Sur immobilisations	- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
		Sur stocks et en cours	99 851	123 096	99 851
	Sur comptes clients	212 407		6 750	205 657
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	312 258	123 096	106 601	328 753
	TOTAL GÉNÉRAL	312 258	123 096	106 601	328 753
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
			123 096	106 601	
	Dont dotations & reprises				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée



ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)	700		700
		Autres immobilisations financières	20 934		20 934
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	255 863	255 863	
		Autres créances clients	546 176	546 176	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	500	500	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques			
		Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	15 987	15 987	
		coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	2 293	2 293	
		Divers			
		Groupe et associés (2)	107 022	107 022	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	14 103	14 103		
	Charges constatées d'avance	12 192	12 192		
	TOTAUX	975 769	954 135	21 634	
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
		des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	200			

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		12 192
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	12 192

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		2 293
Disponibilités		
	TOTAL	2 293



En Euro

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

001777 - IBSE INGENIERIE
Du 01/01/2020 au 31/12/2020



ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	513 538	263 538	250 000	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	85 418	85 418		
Personnel & comptes rattachés	80 605	80 605		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	81 245	81 245		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	151 260	151 260		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	303 088	124 026	179 062	
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	12 189	12 189		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	44 206	44 206		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 271 548	842 486	429 062	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	714
Emprunts et dettes financières divers	1 141
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 343
Dettes fiscales et sociales	353 064
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	368 262

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 127 153,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,34 %

Table de mortalité TG05

Départ volontaire à 62 ans

Taux de turn over 3,00 %

taux de charges sociales 45%

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Nantissement de fonds de commerce lié à l'échéancier de la dette CCSF.

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	298 426	298 426
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	298 426	298 426

LES EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
Personnel salarié :	24,00	34,00
Ingénieurs et cadres	18,00	20,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	6,00	14,00
Ouvriers		

